

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 16.12.2025 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : SONNEVILLE-COUPE B. GOURDEAU E. GARNIER H. BELLAMY J.P. RICHARD A. FLEURY T. RAMEIX S. MICHOT T. CALVEZ L. DUTOUR M.P. (arrivée à 20h15) BARDET S. (arrivé à 20h35)

Absents excusés : FONTAINE G. a donné pouvoir à DUTOUR M.P. ; LABBE PELTIER S. ; LIDDELL C. ; VALLET S. ;

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 18.11.2025

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Mme Goutte du cabinet URBAGO, retenu par la Communauté de Communes du Pays Loudunais en charge de l'urbanisme, présente les différentes évolutions des règles d'urbanisme concernant le secteur du château de La Mothe Chandeniers et du site de l'ancienne coopérative. Le conseil municipal valide les modifications présentées.

Affaire n° 2 – Bâtiments

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le maire informe qu'une personne est intéressée pour faire revivre le moulin et il redemande si le conseil est d'accord pour lancer les travaux de meunerie s'il y a un engagement ferme.

Par 9 voix pour, le conseil valide les travaux si engagement sérieux.

Affaire n° 3 – Voirie

Rapporteur : J.Paul Bellamy

Les travaux de voirie 2025 sont réceptionnés.

Affaire n° 4 – Programme de recherche en eau par forage porté par Eaux de Vienne-Siveer sur le territoire communal

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer les conventions pour la recherche en eau par forage sur 3 parcelles appartenant à la commune.

Affaire n° 5 – Motion de soutien pour liberté locale et les moyens d'agir des communes

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité, le conseil valide la motion de soutien proposée par l'association des maires de France

Affaire n° 6 – Informations diverses

Rapporteur : M. le Maire

- Prix des villages fleuris : 3^{ème} prix départemental dans la catégorie de 1000 à 3499 habitants
- Incendie du 11 décembre dans le bourg : après entretien avec ses frères le vendredi matin, M. Daudin a été relogé dès le samedi après-midi.

- Eoliennes : il rappelle que c'est la CCPL qui modifiera le PLU (Abrogation des dispositions des articles N-2-1 et A-2-1) et informe concernant le projet de Bournand la parution de l'arrêté préfectoral n° 2025-SGAD/BE-236 en date du 10 décembre 2025 portant refus de la demande déposée par la société SAS Bournand Éolien Énergie d'installer et d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien de Bournand » sur la commune de Bournand (86120), activité relevant de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement.
- Food truck : parking de l'étang le vendredi soir après installation d'un compteur électrique étanche qui pourra servir aux associations pour les manifestations.
- Feux tricolores : pas de contrat de maintenance pour les 2 années à venir.
- Noël – après-midi du 20/12 : le programme est détaillé
- Remerciements aux personnes qui ont participé à l'accueil des cyclistes dans le cadre du téléthon.

Rapporteur : E. Gourdeau

Informé que les agendas seront réceptionnés à la fin du mois pour une distribution à prévoir en début d'année.

Elle remercie les élus qui ont participé à la distribution du petit journal et des invitations aux vœux.

Rapporteur : S. Bardet

Etang : Informe que la convention de gestion de l'étang a été signée avec la fédération de pêche et relate la réunion de l'assemblée générale de La Baleine Loudunaise.

Stade : la pompe pour l'arrosage a été changée mais il faut revoir le système avant utilisation.

Le conseil prend connaissance de diverses informations.

Séance levée à 22 h 25

